

Compte rendu Commission

Dynamisme culturelle et Attractivité territoriale

Jeudi 6 Juin 2024

Présents :

- Barbara THIRION, Vice-Présidente Tourisme et Attractivité Territoriale
- Stéphane COLIN, Vice-Président Vie Associative, Culturelle et Sportive
- Danielle LEHEU, commune d'Haroué
- Richard DOUBLIER, Commune d'Ormes et Ville
- Francine PARISOT, commune de Saxon Sion
- Jean Louis LANG, Commune de Tantonville
-

Excusés :

- Gilles MORAND, commune de Diarville (démissionnaire de la commission)
- Philippe BONNEVAL, Commune de Saxon Sion
- Édith HENRY, commune de Thorey Lyautey
- Françoise CAUDRON, commune de Thorey Lyautey

Absents :

- Michelle HUMBERT, commune de Benney
- Gaëlle DUSSAUCY, Commune de Benney
- Elodie LEDRAA, commune de Ceintrey
- Damien CHENU, Commune de Bralleville
- Carène THIERY, Commune de Ceintrey
- Carène THIERY, commune de Ceintrey
- Dimitri COURTILLET, Commune de Diarville
- Martine FRANÇAIS, Commune de Gripport
- Jean-Pierre MOINE, Commune d'Hammeville
- Edith HILD, Commune de Laneuveville devant Bayon
- Marie Noëlle MONIN, Commune de Lemainville
- Valérie BACHELET, Commune de Praye
- Marielle THOMAS, Commune de St Firmin
- Hervé BOTTIN, commune de Saint Firmin
- Jérôme BOTTIN, commune de Saint Firmin
- François XEMAY, commune de Tantonville
- Sylvain APPOURCHAUX, commune de Thorey Lyautey
- Angélique GRANDJEAN, Commune de Vaudeville
- Patrick CORNEFERT, Commune de Vaudeville
- Rémy LACQUEMANT, Commun de Vézelize

ORDRE DU JOUR :

1. Le marché de Noël (budget et tarifs de stand)
2. Demandes exceptionnelles
3. La taxe de séjour (modification de la périodicité d'encaissement et tarifs 2025)
4. Demandes de subventions associations
5. Subventions BAFA/BAFD
6. Cultur'Elles
7. CTJEP

1. Le marché de Noël (budget et tarifs de stand)



ORGANISATION propositions

- Quatrième Marché organisé par la C.C.P.S.
- Reconstitution du Village de Noël
- Artisanat et produits locaux
- Valorisation du Territoire
- Animations
- Ouverture le Vendredi de 17h à 20 h, Samedi 10h à 20h (19h),
Dimanche 10h à 18h
- Inauguration le Vendredi à 18h
- Remise des médailles du Saintois aux artisans à 18h30

Nouvelle Tarification

Un tarif intérieur / extérieur différent

Intérieur en linéaire de présentation (SEUL une petite table de type pique nique placé à l'arrière du stand afin de pouvoir faire les paquets est autorisée)

- **80€** la table de type brasserie (1,80 m environ)
- **20€** la table supplémentaire (2 tables max par exposant) pas de dérogation possible en intérieur, nous sommes contraints par le manque de place.

Extérieur en linéaire de présentation :

- **60€** la table ou les 2m pour ceux qui ont des véhicules
- **5€** le mètre linéaire supplémentaire avec un maximum de 10m
- **20€** de forfait électricité pour tous les exposants ayant des fours, crêpières, vitrine frigorifique,

5

- Barbara Thirion expose les problématiques de place, et rappelle l'importance des exposants « historiques ».
- Francine Parisot propose d'installer des exposants en extérieur le long de l'abri côté basilique.

Remise de médailles aux artisans

Pour la première année, des artisans du Saintois seront mis à l'honneur et se verront décernés la médaille du Savoir Faire Saintois

Sur le principe du prix Artisan d'Art, l'idée est de mettre à l'honneur tous les ans des artisans qui de part leur travail mettent à l'honneur notre territoire !

Des prix pour tous :

- Catégorie Artisans d'art
- Catégorie Artisans
- Catégorie Produits du Terroir
- Catégorie Hébergement Touristique
- Catégorie Restauration
- Catégorie Bénévoles

6

- Une réflexion est engagée sur la nomination des médaillés.

Budget

POSTE DEPENSE	MONTANT	POSTE RECETTE	MONTANT
Animations	15 000	Recettes	6 000
Communication	5 000	Leader sur HT	20 000
Matériels / Installations	7 500	CCPS	11 500
Frais Salariaux	7 000		
Médailles du Saintois / inauguration	3 000		
TOTAL	37 500	TOTAL	37 500

- Voir avec la paumée s'ils peuvent nous prêter les guirlandes qu'ils utilisent sur leurs animations.

2. Demandes particulières

Demandes particulières

ASSOCIATION DE LA COLLINE DE SION

Le 30 juin 2024 la messe de la Basilique sera retransmise en direct sur France 2 dans le cadre du Jour du Seigneur à 11h. Cet événement bien que culturel aura un retentissement important pour notre communauté de Communes. Pour cet événement de nombreux bénévoles du Saintois se mobilisent. Dans un premier temps une chorale s'est formée avec 60 participants. Le dimanche 30 juin, pour la sécurité des parkings et pour l'ensemble du site nous mobiliserons plus de 20 bénévoles. Nous accueillerons également une quarantaine de personnes gravitant autour de cette retransmission.

Après la messe nous aimerions offrir un verre de l'amitié à l'ensemble de ces personnes impliquées. C'est la raison pour laquelle l'association de la Colline de Sion sollicite une subvention qui nous permettra de réaliser ce projet.

Demande pour un montant de 150€

- La commission valide la demande, la proposition sera faite en bureau communautaire

MARCHES DU TERROIR

Bainville au Miroirs - Germonville

Madame Meyer souhaiterais savoir si nous pouvons leur financer l'achat de Banderoles à mettre aux entrées de villages afin de mieux communiquer sur les marchés du Terroir

Nous pourrions envisager d'en réaliser pour chacun des marchés et avoir une communication qui soit cohérente avec les flyers que nous éditons déjà tous les ans.

**Coût de l'opération 354 € TTC
pour l'ensemble des 4 marchés (15 bâches) soit 24€ par bâche**

4 pour Bainville
3 pour Germonville
3 pour Haroué
5 pour Vézelize

- Voir avec Sandrine Tombois pour le nombre de bâches pour les marchés (en incluant les petits marchés du Saintois).
- Revoir pour 10 bâches avec tous les marchés avec notre charte.

3. La taxe de séjour (modification de la périodicité d'encaissement et tarifs 2025)

TAXE DE SEJOUR

Proposition de modification
Reversement
Tarification

Actuellement le reversement de la taxe de séjour s'effectue comme suit :

Avant le 30 Août pour la taxe perçue entre le 1^{er} janvier et le 30 Juin
Avant le 31 Janvier pour la taxe perçue entre le 1^{er} Juillet et le 31 Décembre

Nous proposons pour 2024 la modification suivante (avec la mise en place de la taxe additionnelle départementale de 10%)

Avant le 30 Avril pour les taxes perçues entre le 1^{er} janvier et le 31 mars
Avant le 30 Septembre pour la taxe perçue entre le 1^{er} avril et le 31 Août
Avant le 31 Janvier pour la taxe perçue entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

Dès 2025

Avant le 31 Mai pour les taxes perçues entre le 1^{er} janvier et le 31 mars
Avant le 30 Septembre pour la taxe perçue entre le 1^{er} avril et le 31 Août
Avant le 31 Janvier pour la taxe perçue entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

Tarif de notre taxe de séjour

Catégorie hébergement	TARIF depuis le 1 ^{er} janvier 2019	Proposition à partir du 1 ^{er} janvier 2025	S'ajoute depuis le 1 ^{er} janvier 2024	Tarifs avec la taxe additionnelle
Hôtel, meublé ou résidence 5*	1,10€	2€	10% taxe de séjour additionnelle départementale	2,20€
Hôtel, meublé ou résidence 4*	1,10€	1,50€		1,65€
Hôtel, meublé ou résidence 3*	0,80€	1,10€		1,21€
Hôtel, meublé ou résidence 2*	0,75€	0,90€		0,99€
Hôtel, meublé ou résidence 1*	0,55€	0,80€		0,88€
Camping, 3/4/5* aire camping car	0,40€	0,60€		0,66€
Camping 1 et 2* port de plaisance	0,20€	0,40€		0,44€
Tout hébergement sans classement	4%	4%		10% sur le montant

A savoir :

Tous les hébergements en attente de classement ou sans classement doivent appliqués le tarif par personne et par nuitée de 4% du coût de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité soit selon le tableau précédent 2€

Exemple Equi lodge établissement non classé

Tarif standard pour deux personnes 190€

$190€ \times 4\% = 7,60€$ soit 3,80€ par personnes mais comme le montant est plafonné

Le client paiera $2 \times 2€ = 4€ + 10\%$ de taxe additionnelle soit 4,40€

Actuellement seul 3 gîtes sont classés en étoile sur notre territoire

Pour tous les autres le tarif maximum sera donc de 2,20 € voir moins en fonction du tarif de chacun taxe additionnelle incluse

- La commission valide la taxe de séjour.

4. Demandes de subventions associations

Projets associatifs :

Nouvelles demandes								
Association	Commune	Projet	Date du projet	Coût total	Montant subventionnable	Montant demandé	% montant sub	Participation prév CC
CHL	Haroué	16 ^{ème} grand prix cycliste de Haroué	01/05/24	2351,00 €	1851,00 €	1500,00 €	40 %	740,40 €
Les amis de l'orgue	Vézélise	Saison concerts 2024	2024	9000,00 €	2000,00 €	2500,00 €		2000,00 €

➤ Blossom M Danse (association de danse, Vroncourt) : Demande subvention pour gala de danse 23 juin 2024 :

Montant subventionnable	Montant demandé	% montant sub	Participation prév CC
1710,00 €	500,00 €	40 %	500,00 €

➤ **Relance de l'Ensemble Orchestral du Saintois :**
 Cet ensemble symphonique est né le 27 février 2016. Alors en plein essor il s'est mis en veille durant la période Covid. L'école de musique du Saintois ne pouvant plus assurer le coût de fonctionnement, cet ensemble est en attente d'un soutien financier pour se relancer. L'orchestre est tout à la fois :

- un moyen de jouer ensemble
- une somme de rencontres et d'enrichissements
- une motivation supplémentaire pour les jeunes musiciens

Mais cet ensemble est aussi :

- des concerts que les habitants du Saintois viennent écouter
- un village qu'il vient animer
- une vitrine promotionnelle pour le territoire
- un moment du « vivre ensemble »

L'Ensemble orchestral qui sera symphonique sera composé d'élèves actuels et anciens de l'EMS, de professeurs et de musiciens amateurs du territoire et extérieurs. Les répétitions seront programmées par sessions durant les week-ends. Le répertoire visé qu'il soit classique ou contemporain avec musiques de films, fera l'objet de prestations sur l'ensemble du territoire

Coût annuel estimatif (répétitions plus spectacle)

- Achat /location partitions : **350,00 €**
- Encadrement professeur : 5 professeurs x 10 répétitions x 2 heures = **3500,00 €**
- Défraiement musiciens extérieurs 5 x 50 euros x2 = **500,00 €**

Total : 4350,00 €

Projets associatifs :

Animations terminées, pièces justificatives transmises								
Association	Commune	Projet	Date du projet	Coût total définitif	Montant subventionnable	Montant demandé	% montant sub	Participation prév CC définitive
Grenier des Halles	Vézélise	Printemps des poètes	Du 16 au 24/03/24	560,05 €	224,02 €	164,00 €	40 %	164,00 €
		Soirée Piano-bar	20/04/24	978,81 €	967,17 €	244,00 €		244,00 €
GS Vézélise	Vézélise	Stage de Printemps	Du 24 au 26/04/24	5904,35 €	5397,85 €	2276,00 €		2159,14 €
Collectif expressions plurielles	Vandoeuvre	Pièce de théâtre	22/03/24	1590,00 €	700,00 €	500,00 €		280,00 €
Les amis de Vézélise	Vézélise	Trail du Saintois	16/04/24	4158,46 €	3908,46 €	1200,00 €		1200,00 €
MJC Roville-dvt-Bayon	Roville-dvt-Bayon	Animation Poterie adulte	09/04 et 16/04/24	240,00 €	240,00 €	96,00 €		96,00 €

- Stéphane Colin présente les nouvelles demandes. Concernant l'association Blossom M Danse, il rappelle que le projet est un gala de fin d'année, et que les autres écoles du territoire ne nous demandent pas de subventions. Barbara Thirion propose qu'une aide au démarrage soit apportée, sachant que c'est une « jeune » association. Les membres de la commission valident pour une seule et unique demande pour sa première année.
- Présentation de la relance de l'Ensemble Orchestral du Saintois pour un budget de 4350 €. L'école de musique souhaite que le budget soit pris dans son intégralité par la CCPS. Le projet est encore à travailler (fonctionnement, nombre de prestations gratuites). Danielle Leheu rappelle qu'avant il y avait une chorale et que celle-ci s'est arrêtée, cet ensemble serait indépendant de l'école de musique, mais nous n'avons pas encore tous les éléments. Si la CCPS se positionne favorablement, il faudra prévoir une

convention très cadrée. L'idée est très bonne, mais attention il ne faut pas que cela devienne un subventionnement indirect de l'école de musique.

- Dans le cadre de la demande de paiement pour la subvention du GS Vézelize, il apparait que l'association n'a pas mis le logo de la CCPS sur la communication de l'événement. L'association explique que c'est un oubli involontaire qui ne se reproduira pas.
- Concernant la subvention des « amis de Vézelize », Stéphane Colin explique que le budget final après la manifestation (sans la subvention de la CCPS) est excédentaire. Le règlement n'interdit pas le fait d'avoir de financement sur une manifestation qui est excédentaire. L'association est honnête de présenter à la CCPS un budget positif. Cela reste exceptionnel, il faudra peut-être revoir le règlement des subventions.

5. Subventions BAFA/BAFD

Demandes de subventions BAFA/BAFD

Demandes de subventions BAFA

Nom Prénom	Commune	Stage	Coût	% sub	Participation CC (Plafond 200 €)
Talleux Mael	Forcelles-Saint-Gorgon	Stage théorique BAFA	490,00 €	50 %	200,00 €
Antoine-Maouche Tim	Praye	Stage approfondissement BAFA	280,00 €		140,00 €

- L'ensemble des subventions est validé par la commission.

6. Cultur'Elles

Cultur'Elles

Scènes et Territoires est une association culturelle qui agit principalement dans l'espace rural, en organisant plusieurs résidences et projets de territoires dans le Grand Est.

L'année dernière, nous avons été sollicité pour porter un projet dans le Pays du Saintois, avec un collectif de fédérations d'éducatrices populaires : Foyers Ruraux 54, Familles Rurales 54, le Relais Famille du Saintois et le CTJEP du Pays du Saintois, FDMJC 54.

Nous avons donc lancé le projet Cultur'Elles, qui a pour objectif principal de valoriser la place et l'engagement de la femme, notamment en milieu rural.

- Première rencontre en juin 2023 pour présenter le projet au territoire auprès des associations et structures du territoire - Première action en janvier 2024, avec une résidence d'artistes à Goviller, « *Héroïnes du quotidien* », pendant une semaine, Spectacle le samedi 27 janvier dernier à Thorey-Lyautey avec plus de cinquante personnes
- Pour la suite du projet : Travail avec le collège de Vézelize et proposer le spectacle et un espace débat « *On ne naît pas femme* »
- En parallèle de ces propositions artistiques, nous tenons à jour, chaque mois, un agenda Cultur'Elles pour valoriser et mettre en lumière les actions et événements sur ces mêmes thématiques, organisés par des associations locales.
- Suite à la validation des crédits DRAC pour l'été culturel. Possibilité de réaliser une résidence Jeunes Estivants sur le territoire du Pays du Saintois cet été.

	CHARGES			PRODUITS		
	Montant HT	Taux	Montant TTC	Montant HT	Taux	Montant TTC
Diffusion de spectacles						
Cession de spectacles	2 130,00 €	0,0%	2 130,00 €			
Déplacements	250,00 €	0,0%	250,00 €			
Droits d'auteur SACEM, SACD	150,00 €	10,0%	165,00 €			
Actions de médiation						
Actions et médiations	9 900,00 €	0,0%	9 900,00 €			
Déplacements	1 300,00 €	0,0%	1 300,00 €			
Frais administratifs	- €	0,0%	- €			
Soutien à la création						
Coproduction	9 750,00 €	0,0%	9 750,00 €			
Accueil						
Hébergements	900,00 €	10,0%	990,00 €			
Restauration	850,00 €	10,0%	935,00 €			
Loges	130,00 €	10,0%	143,00 €			
Communication						
Infographie et illustration	200,00 €	10,0%	220,00 €			
Impression	200,00 €	10,0%	220,00 €			
Annonces et insertions	- €	10,0%	- €			
Achats divers						
Achat petit matériel et équipement	- €	10,0%	- €			
Achats fournitures administratives	- €	10,0%	- €			
Achat de marchandises	- €	10,0%	- €			
Coordination & technique						
Charges de personnel coordination	2 000,00 €	0,0%	2 000,00 €			
Location de matériel technique	1 000,00 €	0,0%	1 000,00 €			
Charges de personnel technique	1 000,00 €	0,0%	1 000,00 €			
TOTAL	28 850,00 €		29 366,10 €	TOTAL		28 850,00 €
						29 948,70 €

- Scène et territoire demande un financement de 2500 € pour organiser une résidence de territoire au sein de la communauté de communes. La proposition faite n'est pas encore définitive. Un rendez-vous sera effectué en amont de l'exécutif du 2 juillet prochain. Le projet est très intéressant et peut-être faudrait-il que la communauté de communes accorde une subvention mais plus restreinte. La proposition de la commission est de 0,10 € par habitants, soit environ 1500€.

7. CTJEP

- Pour rappel : Le CTJEP a pour but de fédérer les énergies des élus locaux, des associations et des acteurs de la jeunesse sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes dans la conception, la mise en œuvre et le pilotage d'un projet éducatif d'animation jeunesse et intergénérationnel. Le CTJEP est réellement une force pour le territoire. Stéphane Colin fait le point sur l'ensemble des projets.
- Demande exceptionnelle : Francine Parisot fait une demande en fin de réunion par rapport au changement des bancs sur l'esplanade. Elle a dû faire face à de nombreuses difficultés et le dossier a pris beaucoup de retard. Mme Parisot demande si la communauté de communes peut l'aider dans la démarche et dans le financement. Il y a 120 bancs à changer et il manque environ 11 000 €. La commission ne se positionne pas. Les élus de la CCPS vont échanger sur le sujet.